

	<b>Up ! Enhanced Management</b>	Première édition
	<b>4 La finance</b> 4.5 La consolidation des comptes	<a href="http://www.up-comp.com">http://www.up-comp.com</a> <a href="mailto:contact@up-comp.com">contact@up-comp.com</a>

- Chaque entreprise **A** ou **B<sub>i</sub>** établit séparément l'affectation du résultat en impôt sur les bénéfices, en versement de dividendes ou en incorporation aux réserves.
- Chaque entreprise **B<sub>i</sub>** recalcule son bilan en se synchronisant sur les méthodes comptables de l'entreprise **A** :
  - Choix de la même unité monétaire.
  - Choix de la même méthode pour évaluer le montant des stocks.
  - Choix de la même méthode pour calculer les amortissements.
  - Choix de la même méthode pour calculer les provisions pour les dépréciations et les risques.
  - Annulation de toutes les imputations intra-groupe.  
Les opérations les plus courantes concernent :
    - Le compte fournisseur.
    - Le compte client.
    - Le compte des immobilisations financières pour un prêt.
    - Le compte des dettes pour un emprunt.
  - Incorporation des crédits-bails dans les immobilisations corporelles en contre-partie d'une dette pour le montant de ces nouveaux actifs.
- **Consolider les comptes de **B<sub>i</sub>** dans les comptes de **A** selon la méthode de :**
  - L'intégration globale si l'entreprise **A** possède un contrôle absolu sur l'entreprise **B<sub>i</sub>**.
  - La mise en équivalence si l'entreprise **A** possède une minorité de blocage sur l'entreprise **B<sub>i</sub>**.

**M**

Les comptes consolidés sont donc établis après impôt sur les bénéfices.

#### 4.5.4 Les méthodes de consolidation

##### 4.5.4.1 La méthode d'intégration globale

**a**

L'**intégration globale** consiste à substituer les lignes du bilan de l'entreprise **A** correspondant à la participation qu'elle possède dans l'entreprise **B<sub>i</sub>** par les capitaux propres de cette dernière. Dans la pratique, tous les actifs, toutes les dettes et tous les comptes de régularisation du bilan de **B<sub>i</sub>** sont réinjectés dans le bilan de **A**.

**&**

Etant donné que l'entreprise **A** ne possède pas forcément 100 % du capital de l'entreprise **B<sub>i</sub>**, il faut refléter dans le passif les possessions des autres actionnaires. C'est le rôle de l'**intérêt des minoritaires** qui est composé de :

- La fraction de capital qu'ils possèdent.
- La fraction de réserves qu'ils possèdent.
- La fraction du résultat de l'exercice qui leur revient.

**..**

Voici un exemple où l'entreprise **A** possède 75 % du capital de l'entreprise **B** :